



# RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL

**hfr-tgf**

Exercice terminé  
le 30 juin 2024

# Table des matières

Table des matières.....	1
Rapport de gestion.....	2
Mandat de VIA HFR – VIA TGF Inc. ....	2
Projet de train à grande fréquence.....	2
Objectifs, activités et résultats attendus pour 2024-2025.....	5
Gestion des risques .....	7
Analyse des résultats financiers .....	9
États financiers.....	10
Notes afférentes aux états financiers.....	15

## Rapport de gestion

### Mandat de VIA HFR – VIA TGF Inc.

Le mandat de VIA HFR – VIA TGF Inc. (VIA TGF ou la Société) est de mettre en œuvre le projet de train à grande fréquence, y compris la conception, la construction, le financement, l'exploitation et l'entretien des services ferroviaires passagers en Ontario et au Québec, et ce, en signant un ou plusieurs accords avec le secteur privé, en collaboration avec le ministre des Transports et conformément à l'Énoncé des priorités et des responsabilités du ministre (lettre de mandat) fourni lors de sa constitution en société.

#### **Autorités clés**

Constituée en personne morale le 29 novembre 2022 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, conformément au décret C.P. 2022-0259, et en vertu du décret C.P. 2022-0261, la Société rend compte au Parlement par l'entremise du ministre des Transports. En tant que filiale en propriété exclusive de VIA Rail, mais fonctionnant indépendamment de son actionnaire, la Société agit à titre de société d'État mère en vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP), à quelques exceptions près, conformément au décret C.P. 2022-0260.

#### **Vision**

La vision de la Société consiste à appuyer un transfert modal et à transformer les services ferroviaires passagers dans le Corridor Toronto-Québec (le Corridor) en offrant aux Canadiens une option de transport plus fréquente, plus fiable, plus rapide et plus écologique.

#### **Mission**

Promouvoir, dans l'intérêt de tous les Canadiens, un service ferroviaire passager à grande fréquence entre Québec et Toronto qui soit durable sur les plans social, économique, environnemental et financier, en collaboration avec le secteur privé.

### Projet de TGF

Initialement proposé par VIA Rail en 2016, le projet initial de train à grande fréquence (TGF) a été mis en avant pour améliorer le service ferroviaire passager dans le Corridor en exploitant les trains de VIA sur des voies pour la plupart réservées afin d'améliorer les performances en termes de ponctualité.

Après une analyse approfondie menée par le gouvernement et, par la suite, par un petit bureau de projet conjoint dédié, le gouvernement a exploré un certain nombre d'approches d'approvisionnement différentes pour le projet de train à grande fréquence (TGF) et a fini par choisir un modèle de partenariat public-privé progressif avec un modèle de prestation intégré. Cette approche devrait entraîner une réduction des coûts pour les contribuables, une meilleure répartition des risques du projet auprès de la meilleure entité capable de gérer les risques et, en fin de compte, de meilleurs résultats pour la population canadienne.

Le projet transformera le service ferroviaire passager au Canada en construisant un réseau ferroviaire passager intervilles d'environ 1 000 km, qui circulera principalement sur des voies électrifiées réservées à des fréquences plus élevées, à des vitesses plus élevées et avec une fiabilité améliorée entre Québec et Toronto, ce qui permettra un transport plus rapide et plus facile pour les gens des régions les plus peuplées du Canada, que ce soit pour le travail ou les loisirs. Les opérations des nouveaux services de TGF et des services locaux seront traitées comme un système de réseau intégré sur l'ensemble du Corridor, les opérations des services locaux devant être maintenues et optimisées pour permettre de meilleures connexions avec le TGF.

### ***Appuyer les priorités plus larges du gouvernement***

Le projet de la Société s'harmonise avec les priorités suivantes du gouvernement pour aider à créer un Canada plus connecté, plus durable et plus dynamique sur le plan économique. Cet investissement est conforme à une initiative gouvernementale plus vaste visant à investir dans une infrastructure de transport moderne, efficace et durable partout au pays et appuiera ce qui suit :

- Durabilité environnementale : en favorisant un transfert modal vers une option de transport plus propre et plus écologique, le projet appuiera les objectifs environnementaux du gouvernement visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre;
- Croissance économique et création d'emplois : en stimulant la croissance économique par la création de possibilités d'emploi, directement et indirectement, pendant la phase de construction et, par la suite, par l'exploitation et l'entretien continus; l'amélioration de l'efficacité du transport dans le Corridor améliorera également le mouvement des marchandises et des personnes;
- Connectivité améliorée : en rendant les déplacements intervilles plus accessibles, avec une meilleure connectivité entre les grands centres urbains dans l'une des régions les plus densément peuplées et les plus actives sur le plan économique au Canada;
- Promouvoir la réconciliation avec les peuples autochtones : en soutenant la mobilisation continue pour favoriser un dialogue bilatéral constructif et optimiser les possibilités liées aux projets pour les peuples autochtones;

- Innovation et technologie : en mettant en œuvre un modèle d'approvisionnement progressif et concurrentiel pour encourager la créativité et une conception innovante pendant la phase d'approvisionnement;
- Sécurité et accessibilité : en rendant le transport plus sécuritaire et plus accessible dans le Corridor, en incorporant des caractéristiques accessibles qui dépassent les normes minimales de code ou de conception; et en permettant l'utilisation du service par tous, peu importe la façon dont ils peuvent y être amenés.

### **Avantages pour le public**

L'investissement proposé dans le projet est étayé par le potentiel de rendements économiques, environnementaux et sociaux importants, qui s'harmonisent avec les objectifs et les politiques gouvernementales plus vastes visant à créer un avenir plus inclusif, durable et économiquement robuste.

Investir dans des infrastructures comme le projet de TGF démontre l'engagement à long terme du gouvernement à l'égard de la planification et du transport urbains et ruraux durables. Cela présente une vision stratégique pour les besoins de mobilité futurs et le développement urbain/suburbain, en préparation à la croissance de la population et aux progrès technologiques. L'amélioration de la connectivité entre les régions urbaines et rurales clés facilitera l'équilibre des possibilités de développement économique régional et une prospérité économique plus équitable dans toute la région.

L'amélioration des services ferroviaires peut offrir d'importants avantages sociaux et améliorer la qualité de vie en réduisant les temps de déplacement et les coûts pour les usagers réguliers. L'offre de services ferroviaires plus rapides, plus fiables et plus fréquents attirera plus de passagers vers le transport ferroviaire, réduira la congestion routière et pourrait diminuer la demande d'autres modes de transport pour les déplacements sur de courtes distances pour affaires ou loisirs. Une option de transport plus attrayante peut également stimuler le tourisme intérieur et international vers les destinations à l'intérieur du Corridor, ce qui soutient davantage les économies locales et favorise les échanges culturels.

## Objectifs, activités et résultats attendus pour 2024-2025

### **Objectif 1 : Mener le développement de la conception d'un service ferroviaire passager dans le Corridor**

#### Activités :

- La Société fera progresser le projet en appuyant la phase d'approvisionnement concurrentielle dirigée par le gouvernement, aidera à négocier ses modalités commerciales et techniques et fera progresser tous les travaux préparatoires qui appuieront et accéléreront la phase de conception du projet.
- En 2024-2025, VIA TGF se concentrera sur la période de transition importante entre la phase d'approvisionnement et la phase de codéveloppement et entrera dans la phase de codéveloppement, sous réserve des décisions du gouvernement et de l'entente de pré-développement conclue entre la Société et le partenaire développeur privé (PDP).

#### Résultats attendus :

- Achèvement du processus d'approvisionnement
- Sélection d'un partenaire développeur privé
- Sélection d'une solution de projet privilégiée découlant du processus d'approvisionnement
- Préparation de la phase de codéveloppement
- Faire progresser le processus d'évaluation d'impact
- Renforcement de la capacité et élaboration d'une stratégie préliminaire d'acquisition de terrains
- Faire progresser les systèmes ferroviaires et la planification et l'ingénierie de l'infrastructure

#### Statut :

- En cours

### **Objectif 2 : Favoriser les partenariats avec les Autochtones, et mobiliser les parties prenantes et les autres partenaires efficacement**

#### Activités :

- Continuer de favoriser les partenariats par l'établissement de relations avec les communautés, les entités et les organismes autochtones et de mobiliser efficacement les parties prenantes et d'autres partenaires afin d'assurer, d'améliorer et d'élargir l'appui du public au projet. Le projet doit être connu, requis et souhaité.

#### Résultats attendus :

- Faire progresser la réconciliation, la participation et la collaboration avec les Autochtones
- Soutenir les relations avec le gouvernement du Canada et les partenaires fédéraux
- Travailler avec les provinces, les municipalités et les groupes d'intérêt

- Renforcer la sensibilisation du public au projet

Statut :

- En cours

### **Objectif 3 : Renforcer la Société**

Activités :

- Démontrer la viabilité financière et la responsabilité d'une gestion prudente des ressources tout en remplissant le mandat du gouvernement.

Résultats attendus :

- Continuer de renforcer la gouvernance organisationnelle et une bonne gestion des ressources
- Renforcer les services corporatifs comme les finances, les ressources humaines, la gestion de l'information (GI) et la technologie de l'information (TI), la gestion des installations et l'infrastructure de l'entreprise afin d'appuyer la croissance de l'organisation afin qu'elle puisse faire progresser efficacement le projet de TGF
- Recruter et maintenir en poste des talents et favoriser une culture d'engagement et de collaboration
- Établir un milieu de travail sain et sécuritaire
- Établir et positionner la fonction juridique pour appuyer le processus d'approvisionnement continu et la Société dans l'ensemble de ses activités

Statut :

- En cours

## Gestion des risques

La gestion des risques est un processus continu qui identifie et évalue les risques et gère ceux-ci avec des mesures d'atténuation. Afin de cerner et d'évaluer les risques existants et émergents et d'élaborer des mesures d'atténuation appropriées, la Société a élaboré un cadre de gestion des risques de l'entreprise fondée sur une approche à l'échelle de l'entreprise de la gestion des risques qui fait actuellement l'objet d'un examen à mesure que la Société évolue et que son environnement de risque change. Une nouvelle approche de gestion des risques d'entreprise sera établie d'ici 2025-2026 pour appuyer VIA TGF pendant la phase de codéveloppement du projet.

Ce cadre vise à assurer une gestion efficace des risques et à fournir des contrôles qui seront mis en œuvre dans l'ensemble de l'organisation, afin de s'assurer que les risques sont gérés efficacement et conformément aux exigences législatives et de gouvernance. Il permettra d'identifier et de surveiller tous les risques organisationnels et liés au projet, notamment en ce qui concerne les ressources humaines et financières, les calendriers du projet, les processus réglementaires et la réalisation du projet.

L'élaboration liée aux risques a été et continuera d'être un effort de collaboration, dirigé par la Société, avec le gouvernement. Certains des risques du projet seront assumés par le gouvernement, d'autres conjointement par le gouvernement et VIA TGF, d'autres principalement par la Société, et d'autres par le PDP. Au cours de la phase d'approvisionnement, les cinq principaux risques pour la Société et le projet comprennent :

***Incertitude liée au financement*** : Si la certitude du financement n'est pas disponible, la capacité de la Société à remplir son mandat et à atteindre ses objectifs stratégiques sera compromise de manière significative. Sans l'apport du financement pour les nouvelles activités de codéveloppement, la capacité de planifier, de mettre en place et de faire progresser le projet sera limitée. La confiance de l'industrie et du secteur privé dans le projet pourrait également être affectée.

***Acceptabilité sociale, perception du public et soutien des parties prenantes*** : Si la perception et la sensibilisation du public à l'égard des avantages du projet sont faibles ou incompatibles avec l'objectif réel du projet, le soutien au projet pourrait diminuer. L'appui des parties prenantes municipales et provinciales, y compris les élus, est également essentiel pour obtenir l'acceptabilité sociale nécessaire pour continuer le projet.



**Manque de mobilisation et de participation des Autochtones :** Si la mobilisation et la participation des Autochtones sont absents, ce sera une occasion manquée d'améliorer le bien-être des peuples autochtones, de créer des avantages socioéconomiques mutuels et de contribuer à la réconciliation, et cela pourrait compromettre les efforts et les consultations avec pour but d'obtenir le consentement préalable, éclairé et donné librement. La Société assurera également la coordination avec d'autres autorités fédérales pour veiller à ce que l'obligation de consultation de la Couronne soit respectée comme il se doit.

**Les processus d'approbation législatifs et réglementaires ne sont pas bien conçus, planifiés et exécutés :** Si les processus d'approbation législatifs et réglementaires ne sont pas bien conçus, planifiés et exécutés, la viabilité commerciale pourrait être réduite et les échéanciers du projet prolongés.

**Mobilisation des soumissionnaires :** En cas d'incertitude à l'égard du financement et des approbations, l'intérêt des soumissionnaires pourrait diminuer, et entraîner le retrait de la participation d'un ou de plusieurs soumissionnaires. Une participation réduite serait une perte de tension concurrentielle qui contribue à stimuler la créativité et l'innovation dans la conception du projet. Ce risque a été considérablement réduit lorsque, le 24 juillet 2024, les trois consortiums qualifiés ont présenté une soumission en réponse à la demande de propositions lancée en octobre 2023.

## Analyse des résultats financiers

Le présent document fournit des renseignements sur le premier trimestre d'exploitation pour la période du 1er avril 2024 au 30 juin 2024. Au cours de la période visée, la Société a continué de faire progresser son mandat en renforçant la Société, en travaillant avec ses partenaires et en appuyant le gouvernement du Canada dans la demande de propositions (DP) pour le projet de TGF. La DP a pris fin le 24 juillet 2024.

Depuis la fin de l'exercice précédent, le 31 mars 2024, la Société a porté son effectif à plus de 100 ressources attirées et a embauché 10 personnes supplémentaires devant débiter en juillet 2024. L'augmentation de la capacité interne demeure essentielle pour assurer le succès de la Société en tant que chef de projet dans la phase de codéveloppement et pour être une contrepartie efficace globale au partenaire développeur privé.

La Société a également pris des mesures pour s'établir comme organisation mature en lançant une demande de propositions pour un système de planification des ressources de l'entreprise et sa mise en œuvre afin de s'assurer de gérer les fonctions internes de façon efficiente et efficace, et qu'elle est en mesure de s'acquitter de son mandat. Elle a également conclu des contrats de location des locaux permanents à Toronto, en Ontario, à Québec, au Québec, et à Montréal, au Québec, où se trouve son siège social.

Le 16 avril 2024, le budget fédéral 2024 a annoncé un financement supplémentaire de 371,8 millions de dollars (M\$) pour le projet, dont la majorité sera versée à la Société sur une période de six ans. Cela signifie que le budget de démarrage de la Société pour 2024-2025, soit 45,3 M\$, a été augmenté de 75,7 M\$. Le financement supplémentaire a été approuvé par le Parlement le 20 juin 2024. Le financement fédéral est la seule source de revenus de la Société.

Le déficit d'exploitation (10,34 M\$) de la période a été financé par l'excédent d'exploitation de la Société de l'exercice précédent (7,44 M\$) et les montants non facturés des fournisseurs. Ces fonds seront récupérés au deuxième trimestre, suivant la réception du financement gouvernemental.

Au cours de la période visée, les catégories de dépenses d'un trimestre à l'autre sont demeurées stables, avec cependant une augmentation de la rémunération et des avantages sociaux, alors que la Société continue de renforcer sa capacité interne. Le Budget de 2024 ayant confirmé le financement, les niveaux de dépenses devraient augmenter au cours des prochains trimestres afin d'appuyer la réalisation des objectifs soulignés dans le présent document et en réponse au mandat de la Société.

# États financiers

## Déclaration de responsabilité de la direction POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2024

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Directive du Conseil du Trésor du Canada sur les normes comptable : *GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État*, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction est également responsable de veiller à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non vérifiés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

(signé)  
Martin Imbleau  
Président-directeur général

Montréal, Canada

29 août 2024

(signé)  
Tom Roberts  
Dirigeant principal des finances

**VIA HFR – VIA TGF Inc.**  
**État de la situation financière**  
**Au 30 juin 2024**

*En milliers de dollars canadiens*

	30 JUIN 2024	31 MARS 2024
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>		
Trésorerie	1 331 \$	3 060 \$
Financement public à recevoir	-	8 396
Investissement – Note 3	4 555	4 503
Taxes à recevoir – Note 4	2 579	2 334
<b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS</b>	<b>8 465 \$</b>	<b>18 293 \$</b>
<b>PASSIFS</b>		
Comptes créditeurs et charges à payer – Note 6	12 105 \$	11 471 \$
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>12 105 \$</b>	<b>11 471 \$</b>
<b>ACTIFS FINANCIERS (DETTE) NETS</b>	<b>(3 640) \$</b>	<b>6 822 \$</b>
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>		
Immobilisations corporelles – Note 5	45 \$	48 \$
Charges payées d'avance	694	565
<b>TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS</b>	<b>739 \$</b>	<b>613 \$</b>
<b>EXCEDENT (DEFICIT) ACCUMULE</b>	<b>(2 901) \$</b>	<b>7 435 \$</b>
L'excédent (déficit) accumulé comprend : Excédent (déficit) d'exploitation accumulé	(2 901) \$	7 435 \$

*Engagements – Note 7*

*Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers.*

## VIA HFR – VIA TGF Inc.

### État des résultats d'exploitation Pour le trimestre clos le 30 juin 2024

En milliers de dollars canadiens

	BUDGET ANNUEL 2024-2025	POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2024	POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2023
PRODUITS			
Financement public	120 954 \$	7 459 \$	2 225 \$
Revenus d'intérêts	-	125	-
<b>TOTAL DES PRODUITS ET DU FINANCEMENT PUBLIC</b>	<b>120 954 \$</b>	<b>7 584 \$</b>	<b>2 225 \$</b>
CHARGES – NOTE 8	118 021 \$	17 920 \$	484 \$
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>118 021 \$</b>	<b>17 920 \$</b>	<b>484 \$</b>
<b>EXCÉDENT (DEFICIT) D'EXPLOITATION</b>	<b>2 933 \$</b>	<b>(10 336) \$</b>	<b>1 741 \$</b>
EXCÉDENT ACCUMULÉ AU DÉBUT DE LA PÉRIODE	7 435 \$	7 435 \$	-
<b>EXCÉDENT (DEFICIT) D'EXPLOITATION ACCUMULÉ À LA FIN DE LA PÉRIODE</b>	<b>10 368 \$</b>	<b>(2 901) \$</b>	<b>1 741 \$</b>

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers.

## VIA HFR – VIA TGF Inc.

### État de la variation de l'actif financier net Pour le trimestre clos le 30 juin 2024

En milliers de dollars canadiens

	POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2024	POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2023
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'EXPLOITATION	(10 336) \$	1 741 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles – Note 5	-	-
Amortissement des immobilisations corporelles	3	-
	<b>10 333 \$</b>	<b>1 741 \$</b>
Variation des charges payées d'avance	129	-
<b>VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE)</b>	<b>(10 462) \$</b>	<b>1 741 \$</b>
ACTIF FINANCIER NET AU DÉBUT DE LA PÉRIODE	6 822	-
<b>ACTIF FINANCIER NET (DETTE) A LA FIN DE LA PÉRIODE</b>	<b>(3 640) \$</b>	<b>1 741 \$</b>

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers.

## VIA HFR – VIA TGF Inc.

### État des flux de trésorerie Pour le trimestre clos le 30 juin 2024

En milliers de dollars canadiens

	POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2024	POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2023
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Excédent (déficit) d'exploitation	(10 336) \$	1 741 \$
<b>Variation des éléments hors trésorerie</b>		
Amortissement des Immobilisations corporelles – Note 5	3	-
Intérêts courus des placements – Note 3	(52)	-
<b>Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement</b>		
Variation des Comptes créditeurs et charges à payer – Note 6	634 \$	484 \$
Variation du Financement public à recevoir	8 396	-
Variation des Taxes à recouvrer – Note 4	(245)	-
Variation des Charges payées d'avance	(129)	-
<b>TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>	<b>(1 729) \$</b>	<b>2 225 \$</b>
<b>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles – Note 5	-	-
<b>TRESORERIE UTILISEE POUR LES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS</b>		<b>-</b>
<b>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition de placements – Note 3	-	-
<b>TRESORERIE UTILISEE POUR LES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE</b>	<b>(1 729) \$</b>	<b>2 225 \$</b>
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE LA PÉRIODE	3 060	-
<b>TRESORERIE A LA FIN DE LA PERIODE</b>	<b>1 331 \$</b>	<b>2 225 \$</b>

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers.

# Notes afférentes aux états financiers

## Pour le trimestre clos le 30 juin 2024

*En milliers de dollars canadiens*

### 1. POUVOIR, MANDAT ET ACTIVITÉS

VIA TGF Inc. (la Société) a été constituée en société le 29 novembre 2022 conformément à la Loi canadienne sur les sociétés par actions. La Société relève directement du Parlement par l'entremise du ministre des Transports. Son mandat consiste à élaborer et à mettre en oeuvre le projet de train à grande fréquence avec le secteur privé. Cela comprend la conception, la construction, le financement, l'exploitation et l'entretien des services ferroviaires passagers en Ontario et au Québec. Le mandat provient du décret en conseil C.P. 2022-0259 et il ne peut être modifié qu'avec l'approbation du Gouverneur en conseil (décret en conseil C.P. 2022-0261).

La Société est une filiale en propriété exclusive de VIA Rail Canada Inc., avec qui elle n'a pas de lien de dépendance. La Société doit se conformer à toutes les dispositions de la partie X de la Loi sur la gestion des finances publiques s'appliquant comme si elle était une société d'État mère, à l'exception des articles 104.1, 105, 106, 107 et 108 conformément au décret en conseil C.P. 2022-0260. La Société reçoit du financement de la part du gouvernement du Canada et est exonérée de l'impôt canadien sur le revenu. La Société a reçu le 30 mars 2023 l'approbation du Conseil du Trésor du Canada pour son plan d'entreprise pour 2023-24 à 2027-28. Le plan d'entreprise est conforme à l'orientation fournie par l'actionnaire ultime de la Société, le gouvernement du Canada, et reflète ses plans et ses priorités à réaliser selon le modèle d'entreprise où le gouvernement est propriétaire et un entrepreneur, l'exploitant.

Le 20 juin 2024, le projet de loi C-69, *Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 16 avril 2024*, a reçu la sanction royale. Par conséquent, la Société est mandataire de Sa Majesté le Roi du chef du Canada, avec effet rétroactif au 29 novembre 2022, date de sa constitution en société. Une société d'État ayant qualité de mandataire jouit des mêmes immunités, privilèges et prérogatives que l'État en vertu de la Constitution, et peut lier l'État par ses activités.

Le rapport financier trimestriel a été approuvé et autorisé pour publication par le conseil d'administration le 21 août 2024.



## 2. BASE DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Ces états financiers trimestriels non vérifiés ont été préparés par la direction de la Société conformément à la *Directive sur les normes comptables : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* établie par le Secrétariat du Conseil du Trésor et dans le respect des Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP). Ils doivent être lus conjointement avec les plus récents états financiers annuels vérifiés au 31 mars 2024. Les principales conventions comptables utilisées dans ces états financiers sont semblables à celles utilisées dans les états financiers annuels au 31 mars 2024.

## 3. INVESTISSEMENT

L'investissement se compose d'un certificat de placement garanti qui sert à garantir une lettre de crédit pour une convention de bail au cours de l'exercice qui se terminera le 31 mars 2025. La trésorerie de cet investissement devrait être utilisée pour les activités pour l'exercice en cours.

DESCRIPTION	TAUX
CERTIFICAT DE PLACEMENT GARANTI	4,65 %

## 4. IMPÔTS

Le montant de Taxes à recevoir le moins élevé possible (50 % des taxes sur les ventes et sur les services payées) est présenté pour l'exercice terminé le 30 juin 2024 et sera revu lorsque la Société aura reçu une décision des autorités compétentes.

La Société est exonérée des impôts provinciaux et fédéral sur le revenu.

## 5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS	2024	2023
1 <sup>er</sup> avril	52 \$	- \$
Ajouts	-	-
<b>COÛT TOTAL</b>	<b>52 \$</b>	<b>- \$</b>
AMORTISSEMENT CUMULÉ :		
1 <sup>er</sup> avril	(4) \$	- \$
Amortissement	(3)	-
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ TOTAL</b>	<b>(7) \$</b>	<b>- \$</b>
<b>VALEUR COMPTABLE TOTALE</b>	<b>45 \$</b>	<b>- \$</b>

## 6. COMPTES CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

Les charges à payer sont établies à la fin de la période pour présenter les charges et les passifs de la période.

Les comptes créditeurs et les charges à payer comprennent ce qui suit :

EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS	2024	2023
Salaires et avantages à payer et courus	2 999 \$	-
Comptes créditeurs et charges à payer – Autres	9 106	484
<b>COMPTES CREDITEURS ET CHARGES A PAYER TOTAUX</b>	<b>12 105 \$</b>	<b>484 \$</b>

## 7. ENGAGEMENTS

La Société a des engagements dont elle doit s'acquitter au cours des exercices à venir dans les catégories des services professionnels et des contrats de location pour des montants totalisant 11 687\_\$. Voici les paiements minimaux :

EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS	HONORAIRES PROFESSIONNELS	LOYER	TOTAL
2025	463 \$	773 \$	1 236 \$
2026 et ultérieurement	-	10 451 \$	10 451 \$
<b>TOTAL</b>	<b>463 \$</b>	<b>11 224 \$</b>	<b>11 687 \$</b>

## 8. CHARGES D'EXPLOITATION/RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES PAR TYPE DE DÉPENSE

### Catégories de dépenses

EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS	2024	2023
Voyages d'affaires	73 \$	44 \$
Rémunération et avantages sociaux	4 076	176
Location de locaux	279	119
Services professionnels	12 882	119
Télécommunications	435	5
Autres	175	21
<b>TOTAL</b>	<b>17 920 \$</b>	<b>484 \$</b>

## 9. Événement subséquent

Le 6 août 2024, un bailleur de la Société a annulé la lettre de crédit visant à garantir un contrat de location pour des locaux à bureaux. Cela est dû au fait que la Société a obtenu le statut de mandataire le 20 juin 2024, rétroactivement à la date de constitution de la Société.